

**ÉCOLE L'ÉTINCELLE / TROIS-SAISONS**  
Centre de services scolaire des Découvreurs



Procès-verbal  
RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
LE MARDI 21 SEPTEMBRE 2021  
À 17H30 HEURES  
GYMNASE DE L'ÉTINCELLE

Étaient présents :

Geneviève Charest, parent  
Steeve Fortier, parent  
Aline Bélair, parent  
Pascale Vézina, professionnelle  
Kathy Brousseau, personnel de soutien  
Noémie Samson, parent  
Caroline Fortier, enseignante  
Valérie Massicotte, parent  
Simone Arseneau, enseignante  
Stéphanie Normand, enseignante  
Myriam Bérubé, parent  
Reine Victoire Kamyap, parent

Étaient absents :

Nathalie Lévesque, enseignante

Étaient également présentes :

Isabelle Doré, directrice  
Manon Chamberland, directrice adjointe

## QUORUM

- 8.1 Ouverture de la réunion
- 8.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 8.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 8 juin 2021
- 8.4 Rapports et documentation transmise :

- 8.4.1 Direction de l'école
- 8.4.2 Présidente
- 8.4.3 Représentant au comité de parents
- 8.4.4 Service de garde

### **Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.**

- 8.5 Rapport financier 2020-2021
- 8.6 Rapport annuel 2020-2021

### **Points faisant l'objet d'une information**

- 8.7 Régime pédagogique 21-22
- 8.8 Retour consultation des élèves de 6<sup>e</sup> année sur l'anglais intensif
- 8.9 Photo scolaire
- 8.10 Questions des membres et du public
- 8.11 Autres sujets
- 8.12 Levée de l'assemblée

C.E.-2020-21-56

*Il est proposé par Mme Myriam Bérubé, appuyée par Mme Simone Arseneau, d'adopter l'ordre du jour. – Adopté à l'unanimité*

### **8.3 Acceptation et suivis au procès-verbal de la séance du 8 juin 2021**

Madame Isabelle Doré nous indique que le nouveau logo de l'école est en place depuis le début de l'année.

C.E.-2020-21-57

*Il est proposé par Mme Valérie Massicotte, appuyée par Mme Aline Bélair, d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 juin 2021 tel que modifié. – Adopté à l'unanimité*

## **8.4 Rapports et documentation transmise :**

### **8.4.1 Direction de l'école**

Madame Doré nous mentionne que l'entrée scolaire se déroule bien. Les élèves sont heureux car il n'y a plus de zone et qu'ils peuvent jouer avec tout le monde. Nous en sommes à la 3<sup>e</sup> semaine, il n'y a pas de bulle classe. Il est prévu l'an prochain de faire l'entrée scolaire à Trois-Saisons avec tous les élèves si le contexte sanitaire le permet. Il y a eu une activité dernièrement avec un workout géant. Ce fût une première activité avec autant de participants depuis longtemps. Les élèves des écoles primaires de la région de Québec ne sont pas tenus de porter les masques dans les classes. Il n'y a pas eu de cas dans notre école jusqu'à présent. Nous allons suivre les développements concernant la vaccination des enfants du primaire. Le gouvernement va nous tenir informés des décisions. Actuellement, si un élève est retiré parce qu'il présente des symptômes reliés à la covid, la fratrie n'est pas retirée, sauf dans un cas où il y a un contact direct avec un cas Covid. Si c'est le cas, il y aura une période de 14 jours où tous les élèves devront porter le masque à l'école. Il y a eu certains cas de Covid dans d'autres écoles cette année.

### **8.4.2 Présidente**

Aucun rapport

### **8.4.3 Représentant au comité de parents**

Il y a eu une rencontre le 10 juin dernier, il n'y a pas eu de quorum.

Des éléments d'information seulement ont été transmis.

- Il a été discuté de la vaccination des élèves et du bilan Covid.
- Il a été discuté aussi du budget pour les récréations (diminution du temps de surveillance des enseignants)
- Il y aura un nouveau programme mentorat pour les nouveaux enseignants.

### **8.4.4 Service de garde**

La rentrée s'est très bien passée, les élèves sont heureux de retrouver une certaine normalité. Il manque présentement un éducateur. Il y a 380 élèves à l'école et un total de 321 élèves qui fréquentent le service de garde. La table d'accueil et de départ a été retirée puisque les parents sont autorisés à entrer dans l'école et que ne sommes plus autorisés à engager des dépenses pour ce service qui entrainerait un déficit. Il n'y a plus de registre de visiteurs. L'application HOPHOP ne sera pas de retour pour le début de l'année.

Pour les journées pédagogiques, il y aura une liste d'attente pour s'inscrire après le délai. Il y a beaucoup d'élèves qui se sont inscrits pour la journée du 24 septembre. Mme Kathy Brousseau a même dû aller recruter du personnel à l'extérieur afin de combler les besoins en personnel pour cette journée. Il sera possible dans le futur de restreindre les plus vieux au besoin.

La période pour les travaux scolaires a débuté dernièrement.

**Points faisant l'objet d'une discussion, d'une proposition ou d'une décision conformément à la loi et aux règles de régie interne.**

### **8.5 Rapport financier 2020-2021**

Madame Isabelle Doré nous fait un résumé du rapport financier. Il s'étend du 1 juillet 2020 au 30 juin 2021. Il y a des corrections à apporter pour certaines dates et pour le nom de l'école. Pour le fonctionnement du secrétariat, il y a un budget d'opération. La portion salariale peut être transférée à partir du budget école. Durant l'année scolaire, les collations, les bourses et différents tirages peuvent faire partie du rapport financier.

CE-2020-21-58

*Il est proposé par Mme Myriam Bérubé, appuyée par Mme Pascale Vézina d'adopter le rapport financier 2020-2021 tel que présenté. – Adopté à l'unanimité*

### **8.6 Rapport annuel 2020-2021**

Mme Geneviève Charest nous fait la lecture du rapport annuel.

CE-2020-21-59

*Il est proposé par Mme Noémie Samson, appuyée par Mme Reine Victoire Kamyap d'adopter le rapport annuel 2020-2021 tel que présenté. – Adopté à l'unanimité*

**Points faisant l'objet d'une information**

### **8.7 Régime pédagogique 2021-2022**

Mme Doré nous donne les grandes lignes du régime pédagogique pour cette année. Il y aura deux étapes pour le bulletin des élèves : la 1<sup>re</sup> étape de septembre à janvier et la 2<sup>e</sup> étape de février à juin. Il y aura deux communications écrites en novembre et en avril. Les épreuves ministérielles en

4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année seront de retour. La pondération sera également modifiée et ces épreuves vaudront pour 10% de l'année.

### **8.8 Retour consultation des élèves de 6e année sur l'anglais intensif**

Il y a eu deux consultations des élèves l'an dernier. L'un portait sur les cours d'école et l'autre sur l'anglais intensif. En général, les arguments étaient favorables. Mme Doré fait part de résultats.

### **8.9 Photo scolaire**

Cette année, ce sera l'entreprise Photonikplus qui fera la photo scolaire. Il n'y avait plus de places disponibles avec Photo Repensée. Si nous sommes satisfaits cette année, nous pourrions poursuivre avec cette entreprise sinon nous verrons la possibilité de revenir avec Photo Repensée.

### **8.10 Questions des membres et du public**

**Aucune question**

### **8.11 Autres sujets**

Mme Isabelle Doré remercie les membres pour la dernière année.

Un membre demande si les rencontres pour les séances 21-22 se feront à distance ou en présentiel. Après discussion, il appert qu'une majorité souhaiterait que les rencontres à l'automne se tiennent en présentiel. Celles à l'hiver pourraient se dérouler à distance mais ce sont les membres du prochain CE qui en décideront.

Remerciements à Mme Charest pour son rôle. Les rencontres ont été positives et dans le respect. Il y a quatre membres qui terminent leurs mandats.

### **8.12 Levée de l'assemblée**

CE-2020-21-60

*L'assemblée se termine à 18h32. Il est proposé par Mme Aline Bélair, appuyé par M. Steeve Fortier de lever l'assemblée– Adopté à l'unanimité*

---

---

Secrétaire de la réunion

Martin Paquet

Présidente

Geneviève Charest